



RENOUVELLEMENT ADHESION POUR 2021

Ce bulletin s'adresse à tous les adhérents du Club B. tonic's inscrits en 2020.

Votre adhésion vous permet de bénéficier :

- Des **activités** inscrites au programme du Club.
- D'une subvention pour participer à l'**Assemblée Générale**.
- Des offres de l'APAS après adhésion avec la **Cartapas retraités**.
- De l'envoi des journaux des Retraités de l'**UFR**.
- De l'envoi du **LIEN** journal de notre Club, et **LES BREVES** (par courriel pour ceux qui ont une connexion internet), ainsi que nos courriers et courriels d'information, et du **MINORANGE** (magazine du GROUPE)
- De l'accès à notre site internet : **club-btonics.com**
- Dont l'accès à sa **photo vidéothèque**.

Votre bulletin d'adhésion est à retourner, complété, au plus tard le 31 janvier 2021 à Claude Garneau par courriel : claude.garneau48@orange.fr

***Ou par courrier postal, avec votre chèque :
8, chemin du vieux cimetière 91570 - Bièvres***



BULLETIN D'ADHESION : année 2021

NOM..... Prénom

Adresse

Code postal Ville.....

Email Téléphone.....

Cotisation 2021 par adhérent : 40 €

Don éventuel : €

Règlement :

. Soit par virement bancaire sur le compte du Club, en précisant « Votre Nom, Cotisation 2021 »

IBAN: FR60 3000 2089 9900 0011 7021 Q47

BIC : CRLYFRPP

. Soit par chèque à l'ordre du CLUB B. tonic's, adressé à Claude Garneau (voir plus haut)